



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Élèves

Question écrite n° 36136

### Texte de la question

M Robert Poujade demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de bien vouloir lui indiquer les conclusions dégagées des tests d'évaluation des élèves admis en sixième effectués aux rentrées 1989 et 1990.

### Texte de la réponse

Reponse. - Une vaste opération destinée à améliorer la réussite scolaire élémentaire a été mise en œuvre en 1989. Elle se décompose en trois phases étroitement liées : l'évaluation des élèves pour faciliter l'identification des lacunes des élèves, la formation des enseignants, les réponses différenciées mises en œuvre dans les classes pour faire progresser les élèves. La finalité première de l'évaluation est de fournir à chaque enseignant (de CE 2 et de 6e) un outil de connaissance de ses propres élèves en lecture, écriture, mathématiques. Le constat réalisé doit l'aider à choisir, les actions pédagogiques les mieux adaptées aux difficultés recensées. S'agissant des élèves entrant en 6e les grandes tendances observées confirment en tous points les résultats enregistrés dans les évaluations antérieures conduites depuis 1979 par le ministère. L'évaluation réalisée en mathématiques met en évidence que : 1o la grande majorité des élèves réussissent les exercices portant sur les nombres entiers et les opérations (à l'exclusion de la division qui est en cours d'apprentissage). 2o des notions fragiles sont encore à consolider pour certains élèves comme par exemple l'utilisation des nombres décimaux, la description et la reproduction de figures géométriques, la mesure des grandeurs. 3o la plupart des élèves réussissent à enchaîner les différentes étapes d'un problème portant sur une situation de la vie courante et la moitié d'entre eux sont capables de justifier leur démarche. L'évaluation réalisée en français met en évidence que : 1o la grande majorité des élèves a des acquis solides sur le lexique et sur la structure de la phrase (notamment la capacité à reconnaître des phrases qui est mieux maîtrisée que la capacité à les transformer) ; 2o la réussite est moindre dans le domaine de la conjugaison ; 3o des difficultés s'observent dans le domaine de la ponctuation et de la compréhension. Pour ce qui concerne l'évaluation effectuée en septembre 1990 les résultats nationaux sont calculés à partir d'un échantillon ; les opérations sont en cours et les résultats feront l'objet d'une restitution à tous les enseignants des classes concernées en février 1991.

### Données clés

**Auteur :** [M. Poujade Robert](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36136

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 novembre 1990, page 5380